

FORCE OUVRIERE



## L'INCONTOURNABLE N° 93

Tél. 06 12 31 50 62 – 01 55 93 56 15

Courriel : [sgfoplainecommune@gmail.com](mailto:sgfoplainecommune@gmail.com)



# 93 Analyse et Revendications Prioritaires de FO

## Public/Privé, Même Combat !!!

## **ANALYSES ET REVENDICATIONS PRIORITAIRES DE FORCE OUVRIERE**

Une élection présidentielle ne se joue pas et ne se résume pas à une comparaison de programmes détaillés, alignant des mesures parfois disparates.

Ce qui est attendu c'est un projet, une vision à moyen et long terme et une rencontre entre un individu et une majorité de citoyens. C'est en tout cas l'esprit de l'actuelle Constitution.

Ensuite, il importe surtout que l'élu respecte le sens du projet et la vision développée par le candidat, qu'il n'y ait pas de contradiction ou de contresens.

Dans ce cadre, en dehors de toute analyse qui pourrait être interprétée politiquement comme partisane, **FORCE OUVRIERE** entend rappeler l'essentiel de ses analyses et positions.

Nous avons depuis longtemps conscience qu'une partie non négligeable des difficultés actuelles appelle des réponses aux plans international et européen.

Au plan international, parmi les éléments essentiels, figure la reconnaissance du rôle incontournable de l'Organisation Internationale du Travail et de ses normes.

Elles doivent constituer un contrepoids au moins équivalent aux normes économiques.

Il s'agit au minimum d'équilibrer l'économie et le social, ce qui est loin d'être aujourd'hui le cas. Cela impacterait directement des réunions telles que le G20 ou la négociation, actuellement menée en catimini, des accords internationaux.

Fondamentalement, il s'agit de remettre en cause le mouvement de financiarisation de l'économie qui percute la démocratie.

Au plan européen, la même logique doit prévaloir. Elle implique obligatoirement la renégociation des traités, notamment le pacte de stabilité et de croissance et le TSCG. Cela conduit à sortir des politiques d'austérité, à préserver les services publics, à lancer un plan exceptionnel d'investissement, intégrant notamment les enjeux environnementaux, à augmenter les salaires, à mettre en place un socle de droits sociaux ambitieux.

En France. Ces dernières années, la logique d'austérité a imprégné la politique économique et sociale.

En témoignent notamment les modalités du CICE, le pacte de responsabilité ou la loi Travail.

Concernant les aides aux entreprises, **FORCE OUVRIERE** réclame le renforcement de la BPI (Banque Publique d'Investissement) et l'amélioration de son fonctionnement, la conditionnalité de toutes les aides publiques, une négociation donneurs d'ordre / sous-traitants, la révision de la loi sur la transition énergétique, le renforcement de la recherche publique, le développement du travail en filière dans l'industrie et les services.

## **LE RESPECT DES VALEURS RÉPUBLICAINES DE LIBERTÉ, D'ÉGALITÉ, DE FRATERNITÉ ET DE « LAÏCITÉ ».**

Une réforme fiscale d'ensemble, accordant une fiscalité équitable et efficace, est par ailleurs indispensable.



Cela implique également, y compris pour des raisons démocratiques, de tendre au maximum au respect de valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de « laïcité ».

Ce qui suppose une revitalisation du rôle et des missions du service public républicain. La démocratie sociale ne doit pas être confondue avec la démocratie politique, par ailleurs de plus en plus défaillante.

Il s'agit de préserver une réelle liberté de négociation (ce que prévoyait la loi du 11 février 1950), de rétablir le principe de faveur, de redonner au syndicat la liberté de désignation de ses délégués, comme le réclame l'Organisation Internationale du Travail.

### **LE CDI DOIT ÊTRE LA NORME, SANS DEVENIR UN CONTRAT UNIQUE FLEXIBLE ET À DROITS PROGRESSIFS.**

Dans l'articulation contrat / loi, il appartient aux élus de la nation et à eux seuls de voter les lois.

Cela ne doit pas conduire à légiférer en permanence, et ne peut être le prétexte à faire du Code du travail un outil de compétitivité-prix.

C'est aussi pourquoi il est indispensable d'abroger a minima les dispositions les plus rétrogrades de la loi Travail, dont la remise en cause du principe de faveur sur le temps de travail, le référendum, l'accord dit majoritaire ou les reculs sur la médecine du travail.

L'augmentation des salaires, revendiquée également par les syndicats européens, est urgente pour des questions tant sociales qu'économiques.

En matière d'emploi, le CDI doit être la norme sans devenir un contrat unique flexible à droits progressifs, ce qui en ferait un contrat précaire.

Il convient, par ailleurs, de mettre fin à la zone grise entre travail salarié et travail indépendant, notamment en prenant en compte la subordination économique, à l'instar de la subordination juridique.

D'où une série de propositions sur le numérique. La question du numérique impacte également quantitativement et qualitativement l'emploi, les conditions et l'organisation du travail, l'articulation entre vie professionnelle et vie privée (par exemple, le droit à la déconnexion).

Il convient également de revoir les dispositifs dits d'accords offensifs et l'application impérative d'un accord collectif sur le contrat de travail

L'assurance chômage doit être préservée dans sa gestion paritaire et continuer à relever d'une logique collective d'assurance.

Cela nécessite de prendre les dispositions nécessaires pour limiter le recours aux contrats de travail précaires, qui pénalisent et le salarié et l'Assurance chômage, celle-ci devant demeurer un droit pour les salariés privés d'emploi et non devenir un instrument de gestion de la masse salariale des entreprises.

Autant pour **FORCE OUVRIERE** le syndicat n'a pas pour rôle de cogérer l'entreprise ou l'État, autant il est de sa mission de négocier tout ce qui tourne autour du contrat de travail : Formation professionnelle, logement, Assurance chômage, Apec, Sécurité Sociale, retraites complémentaires notamment, ce qui relève ou devrait relever du paritarisme.

D'où toute une série de positions et propositions en matière de retraite de base et complémentaire, d'Assurance dépendance, de prévoyance, d'Assurance maladie, d'allocations familiales, d'accident du travail et de maladies professionnelles.

Le tout en termes de gestion, de responsabilité, de prestation et de financement.

Enfin, **FORCE OUVRIERE** entend également rappeler ses positions et revendications en matière du durée du travail :

Maintien de la durée légale hebdomadaire du travail à 35 heures, renforcement des protections et compensations des salariés dans le cadre des aménagements (modulation, forfait jours, travail dominical, travail de nuit, télétravail...) qui doivent demeurer l'exception et répondre à des besoins sociaux impératifs, etc... en matière de congés, de temps partiel ; en matière d'exécution et de rupture du contrat de travail, de prud'hommes, de lutte contre les discriminations, d'égalité professionnelle et de conditions de travail des travailleurs handicapés.

## DANS LA FONCTION PUBLIQUE



**Le Ministère de la Fonction Publique continue de détricoter le Statut général des Fonctionnaires !!! APRES les nouvelles régions, les Métropoles, les transferts de compétences, le regroupement des Intercommunalités et la baisse des dotations de l'état, les orientations du Ministère :**

- Passer d'une Fonction Publique statutaire à une Fonction Publique de métiers ;
- Uniformiser les Statuts et cadres d'emploi des 3 versions de la Fonction Publique dans la continuité du PPCR (**l'Arnaque !**) ;
- Renforcer les compétences des Préfets en matière de RH au détriment des ministères et des employeurs publics ;
- Individualiser à outrance des droits par le biais du Compte Personnel d'Activité.

### **FORCE OUVRIERE** dénonce :

Des mutualisations de services et la mobilité forcée, la remise en cause, voire la suppression de postes de travail, la remise en cause des acquis sociaux et la disparition programmée du Service Public de proximité !!!

### **FORCE OUVRIERE** exige :

L'abrogation des lois portant réforme territoriale, l'abrogation de la loi travail, le retrait du soi-disant « Protocole Parcours, Carrières et Rémunérations », le **RESPECT** du Statut général et des Statuts particuliers, le **RESPECT** du Service Public Républicain, l'arrêt des suppressions de postes et l'augmentation générale des salaires.

**FORCE OUVRIERE**